

Rapport annuel au 15 mars 2012

Table des matières

• Direction et organisation	2
• Comité de surveillance	2
• Informations aux investisseurs	3
• Distribution du revenu net en 2011/2012	3
• Politique d'investissement	4
• Aperçu	5
• Compte de fortune	5
• Compte de résultats	6
• Inventaire de la fortune	7
• Liste des transactions	8
• Commissions	9
• Offices de dépôt	9
• Calcul et évaluation de la valeur nette d'inventaire	9
• TER et PTR	9
• Rapport de performance	10
• Méthodologie	11
• Rapport abrégé de la société d'audit	12

Direction et organisation

Conseil d'administration

Stefan BICHSEL
Président
Directeur général, BCV

Christian PELLA
Vice-président
Premier conseiller juridique, BCV

Jean-Daniel JAYET
Membre
Directeur, BCV

Christian BEYELER
Membre
Directeur, GERIFONDS SA

Christian CARRON
Membre
Directeur adjoint, GERIFONDS SA

Société de direction

GERIFONDS SA
Rue du Maupas 2, case postale 6249
1002 Lausanne

Christian BEYELER, directeur
Christian CARRON, directeur adjoint
Nicolas BIFFIGER, sous-directeur
Bertrand GILLABERT, sous-directeur

Société d'audit

PricewaterhouseCoopers SA
Case postale 1172, 1001 Lausanne

Comité de surveillance

Pierre WEISS, président, BCGE Asset Management
Christian CARRON, vice-président, GERIFONDS SA
Anick BAUD-WOODTLI, membre, BCGE Asset Management
Aman KAMEL, membre, BCGE Asset Management
Marc RIOU, membre, BCGE Asset Management
Sylvain ROSSIER, membre, BCGE Asset Management
Frédéric NICOLA, membre, GERIFONDS SA

Banque dépositaire

BCV, Lausanne

Distributeurs

- Banque Cantonale de Genève, Genève
- Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne
- Toutes les autres banques cantonales
- Adler & Co Privatbank SA, Zurich
- Banque Coop SA, Bâle
- Banque Heritage, Genève
- Banque Leumi (Suisse) SA, Zurich
- Banque Pasche SA, Genève
- Banque Sal. Oppenheim jr. & Cie (Suisse) SA, Zurich
- Cornèr Banca SA, Lugano
- Cronos Finance, Lausanne
- Dynagest SA, Genève
- Hyposwiss Private Bank Genève SA, Genève
- Hyposwiss Privatbank SA, Zurich
- Hypothekbank Lenzburg, Lenzburg
- IFP Fund Management SA, Pully
- InCore Bank SA, Zurich
- Lienhardt & Partner Privatbank Zurich SA, Zurich
- Lloyds TSB Bank Plc, Genève
- NPB Neue Privat Bank SA, Zurich
- Piquet Galland & Cie SA, Yverdon-les-Bains
- PKB Privatbank SA, Lugano
- Privatbank Von Graffenried SA, Berne
- Rahn & Bodmer Co, Zurich
- Swisscanto Asset Management SA, Berne

Domiciles de souscription et de paiement

Banque Cantonale de Genève, Genève
BCV, Lausanne

Gestion du fonds



GERIFONDS SA a délégué la gestion du compartiment du BCGE SYNCHRONY MARKET FUND – BCGE Synchrony Swiss Government Bonds à la Banque Cantonale de Genève.

Informations aux investisseurs

Des modifications du contrat de fonds ont été publiées le 30 décembre 2011 et le 29 février 2012 dans la Feuille officielle suisse du commerce (FOSC) et sur la plateforme électronique www.swissfunddata.ch. Ces modifications ont porté sur le droit à l'information des investisseurs, les politiques de placement, la répartition des risques, les prix d'émission et de rachat des parts et l'utilisation du résultat. Par décision du 6 mars 2012, l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA a approuvé les modifications du contrat de fonds et en a fixé l'entrée en vigueur au 16 mars 2012. Le dispositif de la décision FINMA a été publié le 7 mars 2012 sur la plateforme électronique www.swissfunddata.ch et le 8 mars 2012 dans la FOSC.

Distribution du revenu net en 2011/2012

Date ex: 20 juin 2012

Date de paiement: 25 juin 2012

Par part	– BCGE Synchrony Swiss Government Bonds
Aux porteurs de parts domiciliés en Suisse	
Montant brut	28.20
Impôt anticipé suisse de 35%	9.87
Montant net par part	18.33
Aux porteurs de parts non domiciliés en Suisse	
Montant net par part	18.33
TID – CH	0.0000
TID – UE	0.0000
Coupon n°	17

Politique d'investissement

Rétrospective

A l'exception notable du compartiment investi dans les obligations de la Confédération suisse, l'exercice 2011-2012 de l'ombrelle BCGE SYNCHRONY MARKET FUND a souffert d'un environnement économique et financier dégradé et difficile, notamment pour les gérants actifs.

L'exercice sous revue a débuté quelques jours après la catastrophe naturelle et l'accident nucléaire de Fukushima (11 mars 2011). Les deuxième et troisième trimestres ont ensuite été marqués par l'intensification dramatique de la crise de la dette souveraine en zone euro. Les craintes d'une contagion systémique et d'un retour de l'économie mondiale en récession avaient de quoi déboussoler totalement les investisseurs. Tel fut le cas! Tandis que les actions corrigeaient brusquement, l'aversion pour le risque a atteint des sommets frôlant l'irrationnel. Les emprunts perçus comme sûrs ont joué leur rôle de valeur refuge, poussant les rendements vers de nouveaux planchers historiques. Inversement, les rendements sur les dettes des pays européens périphériques ont augmenté à des niveaux insoutenables. Le franc suisse, monnaie refuge par excellence, s'est fortement apprécié. La BNS, face à cette « surévaluation extrême » menaçant « gravement l'économie suisse », a réalisé une opération coup de poing en introduisant un cours « plancher » de CHF 1.20 pour un euro le 6 septembre 2011, déclarant être prête à allouer des moyens illimités pour tenir cet objectif. Face à l'intensification de la crise financière et économique, la Banque Centrale Européenne a baissé à deux reprises son principal taux de refinancement (à 1 %) et a lancé deux opérations de refinancement à long terme (LTRO). Ces dernières ont permis d'éloigner le risque systémique et de rétablir une relative stabilité financière. Au premier trimestre 2012, la restructuration de la dette grecque, en repoussant le scénario d'un défaut pur et simple, a également participé à l'apaisement de la situation. Cependant, au moment de faire le bilan de l'exercice sous revue, il faut bien constater que les interrogations autour de la problématique de la dette demeurent. La zone euro, mais pas seulement, reste confrontée au dilemme de l'équilibre à trouver entre les mesures d'austérité et la stimulation de la croissance, objectifs fondamentalement inconciliables mais tout aussi importants pour sortir de la crise. Dans tous les cas, la situation reste critique, bien que la volonté de prendre des mesures soit désormais bien réelle. Outre-Atlantique, la politique monétaire ultra-accommodante menée par la Fed a produit les effets recherchés et soutenu la croissance américaine, dont la dynamique s'est accélérée vers la fin de l'année 2011.

Les investisseurs ont ainsi retrouvé un peu de leur confiance, permettant aux marchés actions de rebondir dès la fin du mois de novembre 2011. Au terme de l'exercice, cette tendance est renforcée par des anticipations d'une gestion toujours ordonnée

de la crise de la dette et par la publication de données macro-économiques encourageantes, notamment aux USA.

Entre le 16 mars 2011 et le 15 mars 2012, l'indice MSCI World a progressé de 6.37 % en dollar, l'indice européen Stoxx 600 de 5.68 % en euro, l'indice MSCI Emerging Markets affichant une performance de 0.11%.

En Suisse, l'indice SPI a gagné 4.68 %, tandis que l'indice SPI Extra a perdu 7.11 %. Par contre et un peu contre toute attente, l'indice des obligations de la Confédération suisse a encore progressé de 7.83 % au cours de la période sous revue.

Perspectives

Après une fin d'année 2011 caractérisée par un ralentissement marqué de l'activité économique à un niveau mondial, les signaux macroéconomiques sont, en ce début d'année 2012, plus encourageants. Notre scénario de base est celui d'un ralentissement de l'activité économique mondial en 2012. L'année 2012 sera une année de transition vers une croissance plus soutenue en 2013. Les Etats-Unis font figure d'exception dans la mesure où la croissance devrait déjà accélérer en 2012. Cependant, les mesures de consolidation budgétaire qui devront être adoptées pèseront sur cette dynamique en 2013. En zone euro, l'activité devrait, au mieux, se stabiliser en 2012 avant une modeste accélération l'année suivante. Du côté des économies émergentes, la croissance sera encore robuste mais ralentira. Nous attendons toujours des politiques monétaires accommodantes, notamment aux USA, en zone euro et en Suisse. Face à une aversion au risque qui devrait s'inscrire en baisse et tirés par des signaux plus positifs en termes de croissance, les taux d'intérêt de référence des pays « cœur » devraient progressivement augmenter.

Evolution du segment

Le fonds a réalisé une performance hors frais de 7.25 % sur la période, en retrait de celle du Swiss Bond Index Domestic Government, qui a progressé de 7.61 %. Sur la base de la VNI, c'est-à-dire tous frais inclus, la performance du fonds a été de 6.63 % (coupons réinvestis). La fortune du segment a diminué de CHF 28.88 millions pour atteindre 130.67 millions, soit une baisse de 18.1 %.

Le tracking-error ex-post, sur un an et sur une base de cours de fin de mois, se situe à 0.36 %, alors qu'il atteint 0.28 % depuis sa création.

Evolution du nombre de parts

Sur la période considérée, le nombre de parts a diminué de 31'514 unités, soit une contraction de 21.4 %.

Aperçu	Période comptable	Devise des classes	16.03.11	16.03.10	16.03.09	16.03.08
			15.03.12	15.03.11	15.03.10	15.03.09
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable		CHF	130'665'830.37	159'545'130.23	144'264'584.10	131'857'805.86
Portfolio Turnover Rate (PTR)			21.70%	0.16%	-1.78%	2.21%
Parts en circulation à la fin de la période comptable			115'795	147'309	132'716	121'916
Valeur nette d'inventaire d'une part à la fin de la période comptable		CHF	1'128.42	1'083.06	1'087.02	1'081.55
Distribution par part		CHF	28.20	27.40	28.40	28.60
Total Expense Ratio (TER)			0.35%	0.35%	0.34%	0.37%

Les chiffres et indications mentionnés dans ce rapport font référence à des événements passés et n'offrent aucune garantie quant aux résultats futurs.

Compte de fortune

(Valeurs vénales)	15.03.12	15.03.11
Avoirs en banque à vue	225'020.90	171'669.50
Valeurs mobilières		
Obligations, obligations convertibles, emprunts à option et autres titres de créance et droits-valeurs	128'235'670.00	156'151'100.00
Autres actifs	2'243'250.32	3'268'894.73
Fortune totale du fonds à la fin de la période comptable	130'703'941.22	159'591'664.23
Autres engagements	-38'110.85	-46'534.00
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	130'665'830.37	159'545'130.23

Evolution du nombre de parts	Période comptable	16.03.11	16.03.10
		15.03.12	15.03.11
Position au début de la période comptable		147'309	132'716
Parts émises		14'530	52'737
Parts rachetées		-46'044	-38'144
Position à la fin de la période comptable		115'795	147'309

Variation de la fortune nette du fonds

Fortune nette du fonds au début de la période comptable	159'545'130.23	144'264'584.10
Distribution prévue lors de la dernière clôture annuelle	-4'036'266.60	-3'769'134.40
Solde des mouvements de parts	-32'534'885.79	16'313'247.71
Résultat total	7'691'852.53	2'736'432.82
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	130'665'830.37	159'545'130.23

Compte de résultats	Période comptable	16.03.11	16.03.10
		15.03.12	15.03.11
Revenus			
Revenus des avoirs en banque à vue		60.12	245.86
Revenus des valeurs mobilières Obligations, obligations convertibles, emprunts à option et autres titres de créance et droits-valeurs		3'708'791.14	4'369'267.17
Revenus sur prêt de titres		20'491.72	32'962.80
Participation des souscripteurs aux revenus nets courus		281'388.89	625'905.90
Total des revenus		4'010'731.87	5'028'381.73
Charges			
Intérêts passifs		-61.89	-10.90
Bonifications réglementaires Commission forfaitaire de gestion		-447'870.95	-542'221.35
Participation des porteurs de parts sortants aux revenus nets courus		-299'818.73	-454'821.43
Total des charges		-747'751.57	-997'053.68
Résultat net		3'262'980.30	4'031'328.05
Gains et pertes de capital réalisés		-606'902.30	404'783.92
Résultat réalisé		2'656'078.00	4'436'111.97
Gains et pertes de capital non réalisés		5'035'774.53	-1'699'679.15
Résultat total		7'691'852.53	2'736'432.82
Utilisation du résultat			
Résultat net		3'262'980.30	4'031'328.05
Report de l'année précédente		4'191.87	9'130.42
Résultat disponible pour être réparti		3'267'172.17	4'040'458.47
Résultat prévu pour être distribué aux investisseurs		3'265'419.00	4'036'266.60
Report à compte nouveau		1'753.17	4'191.87
Total		3'267'172.17	4'040'458.47

Inventaire de la fortune du fonds à la fin de la période comptable

ISIN	Désignation	Nombre/Nominal	Monnaie	Cours	Valeur vénale	en %
Valeurs mobilières cotées en bourse						
Obligations					128'235'670.00	98.11
CH0001480083	4 1/4 % Confederation Suisse 94-14	7'400'000	CHF	107.52 %	7'956'480.00	6.09
CH0006448424	4 1/4 % Confederation Suisse 97-17	10'400'000	CHF	119.78 %	12'457'120.00	9.53
CH0008435569	4 % Confederation Suisse 98-23	8'300'000	CHF	131.39 %	10'905'370.00	8.34
CH0008680370	4 % Confederation Suisse 98-28	9'000'000	CHF	141.00 %	12'690'000.00	9.72
CH0009755197	4 % Confederation Suisse 99-49	2'000'000	CHF	175.40 %	3'508'000.00	2.68
CH0012385586	3 3/4 % Confederation Suisse 01-15	6'000'000	CHF	111.40 %	6'684'000.00	5.11
CH0015221663	3 % Confederation Suisse 03-18	9'200'000	CHF	114.45 %	10'529'400.00	8.06
CH0015633453	2 1/2 % Confederation Suisse 03-16	10'050'000	CHF	108.83 %	10'937'415.00	8.37
CH0015803239	3 1/2 % Confederation Suisse 03-33	5'650'000	CHF	141.81 %	8'012'265.00	6.13
CH0018454253	3 % Confederation Suisse 04-19	10'000'000	CHF	116.61 %	11'661'000.00	8.92
CH0021908907	2 1/4 % Confederation Suisse 05-20	5'400'000	CHF	112.08 %	6'052'320.00	4.63
CH0022859612	2 % Confederation Suisse 05-16	2'750'000	CHF	107.53 %	2'957'075.00	2.26
CH0023139816	2 % Confederation Suisse 05-14	400'000	CHF	105.00 %	420'000.00	0.32
CH0024524966	2 1/2 % Confederation Suisse 06-36	3'750'000	CHF	125.85 %	4'719'375.00	3.61
CH0024722008	2 1/2 % Centr. LdG Bques Cant. CH 06-16 Serie 365	1'900'000	CHF	107.70 %	2'046'300.00	1.57
CH0031835561	3 1/4 % Confederation Suisse 07-27	3'150'000	CHF	129.07 %	4'065'705.00	3.11
CH0033961720	3 1/8 % Banque LdG Ets CH Credit Hypoth. 07-14 Serie 426	1'700'000	CHF	106.85 %	1'816'450.00	1.39
CH0111999816	2 % Confederation Suisse 10-21	5'300'000	CHF	110.22 %	5'841'660.00	4.47
CH0127181011	2 % Confederation Suisse 11-22	2'425'000	CHF	110.62 %	2'682'535.00	2.05
CH0127181029	2 1/4 % Confederation Suisse 11-31	1'950'000	CHF	117.60 %	2'293'200.00	1.75
CHF					128'235'670.00	98.11
Avoirs en banque à vue					225'020.90	0.17
Obligations, obligations convertibles, emprunts à option et autres titres de créance et droits-valeurs					128'235'670.00	98.11
Autres actifs					2'243'250.32	1.72
Fortune totale du fonds à la fin de la période comptable					130'703'941.22	100.00
Autres engagements					-38'110.85	
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable					130'665'830.37	

Risques sur instruments dérivés selon Commitment I

Total	augmentant l'engagement	0.00
Total	réduisant l'engagement	0.00

Genre d'instrument	FI (Futures indices)	OI (Options indices)	DT (Devises à terme)
	FT (Futures taux)	OA (Options actions)	WA (Warrants actions)

Informations supplémentaires et opérations hors-bilan

Valeurs mobilières prêtées pour une durée illimitée à la date du bilan: selon liste séparée

Valeurs mobilières mises en pension à la date du bilan: 0.00

Montant du compte prévu pour être réinvesti: 0.00

Indication sur les Soft Commission Agreements: La direction du fonds n'a conclu aucune convention dite de «soft commissions».

Les explications des légendes se trouvent à la fin du rapport.

Liste des transactions pendant la période comptable

ISIN	Désignation	Achats 2)	Ventes 3)	ISIN	Désignation	Achats 2)	Ventes 3)
Positions ouvertes à la fin de la période comptable				Positions fermées en cours de période comptable			
Obligations				Obligations			
CH0006448424	4 1/4 % Confederation Suisse 97-17		700'000	CH0111999816	2 % Confederation Suisse 10-21	4'600'000	2'600'000
CH0008680370	4 % Confederation Suisse 98-28		2'700'000	CH0127181011	2 % Confederation Suisse 11-22	2'425'000	
CH0015221663	3 % Confederation Suisse 03-18	200'000		CH0127181029	2 1/4 % Confederation Suisse 11-31	1'950'000	
CH0015633453	2 1/2 % Confederation Suisse 03-16	2'300'000	150'000	Positions fermées en cours de période comptable			
CH0015803239	3 1/2 % Confederation Suisse 03-33	300'000	650'000	Obligations			
CH0018454253	3 % Confederation Suisse 04-19		400'000	CH0008055649	2 3/4 % Confederation Suisse 99-12		10'400'000
CH0021908907	2 1/4 % Confederation Suisse 05-20	2'750'000	4'550'000	CH0010379300	4 % Confederation Suisse 00-13		10'000'000
CH0022859612	2 % Confederation Suisse 05-16	2'750'000	7'400'000	CH0010840897	4 % Confederation Suisse 00-11		2'600'000
CH0023139816	2 % Confederation Suisse 05-14	300'000	3'300'000	CH0011889521	4 % Centr. LdG Bques Cant. CH 01-13 Serie 338		3'600'000
CH0024524966	2 1/2 % Confederation Suisse 06-36	2'350'000	400'000	CH0015231845	2 3/4 % Centr. LdG Bques Cant. CH 02-11 Serie 351		1'800'000
CH0024722008	2 1/2 % Centr. LdG Bques Cant. CH 06-16 Serie 365	800'000	1'600'000	CH0033470722	3 % Centr. LdG Bques Cant. CH 07-12 Serie 381		1'800'000
CH0031835561	3 1/4 % Confederation Suisse 07-27	3'150'000					
CH0033961720	3 1/8 % Banque LdG Ets CH Credit Hypoth. 07-14 Serie 426		1'700'000				

Valeurs mobilières prêtées pour une durée illimitée à la fin de la période comptable

ISIN	Désignation	Taille du prêt
CH0008435569	4 % Confederation Suisse 98-23	6'300'000
CH0008680370	4 % Confederation Suisse 99-49	9'000'000
CH0009755197	3 % Confederation Suisse 04-19	1'500'000
CH0015803239	3 1/2 % Confederation Suisse 03-33	5'500'000
CH0018454253	3 % Confederation Suisse 04-19	9'200'000

- 1) Arrondi ou non selon le contrat de fonds en vigueur à la date de clôture
- 2) Les achats englobent entre autres les transactions suivantes: achats / titres gratuits / conversions / changements de raisons sociales / splits / dividendes en actions/en espèces / répartitions des titres / transferts / échanges entre sociétés / distributions droits de souscription et d'options
- 3) Les ventes englobent entre autres les transactions suivantes: ventes / tirages au sort / sorties après échéance / exercices de droits de souscription et d'options / conversions / reverse-splits / remboursements / transferts / échanges entre sociétés
- 4) Selon une communication de l'Administration fédérale des contributions
- 5) En pour-cent de la fortune nette du fonds

Commissions

BCGE SYNCHRONY MARKET FUND	Commission d'émission en faveur des distributeurs	Commission de gestion forfaitaire annuelle appliquée	Indemnité pour frais accessoires en faveur du fonds	
			A l'émission	Au rachat
– BCGE Synchrony Swiss Government Bonds	max. 2.50%	0.35%	0.15%	0.15%

La direction du fonds peut verser des indemnités de distribution aux distributeurs et partenaires de distribution (distributeurs autorisés, directions de fonds, banques, négociants en valeurs mobilières, compagnies d'assurances, gestionnaires de fortune, partenaires de distribution plaçant les parts de fonds exclusivement auprès d'investisseurs institutionnels dont la trésorerie est gérée à titre professionnel).

La direction du fonds peut en outre accorder des rétrocessions directement aux investisseurs institutionnels détenant des parts des compartiments du fonds pour des tiers d'un point de vue économique (compagnies d'assurances-vie, caisses de pensions et autres institutions de prévoyance, fondations de placement, directions et sociétés suisses de fonds, directions et sociétés étrangères de fonds, sociétés d'investissement).

La direction du fonds n'a pas conclu de Soft Commission Agreements.

Le taux maximal des commissions de gestion des fonds cibles est de 3%.

Offices de dépôt

SIS, Zurich
Zürcher Kantonalbank, Zurich

Calcul et évaluation de la valeur nette d'inventaire

Les placements négociés en bourse ou sur un autre marché réglementé ouvert au public sont évalués selon les cours du marché principal. D'autres placements ou les placements pour lesquels aucun cours du jour n'est disponible sont évalués au prix qui pourrait en être obtenu s'ils étaient vendus avec soin au moment de l'évaluation. Pour la détermination de la valeur vénale, la direction du fonds utilise dans ce cas des modèles et principes d'évaluation appropriés et reconnus dans la pratique.

Les placements collectifs ouverts de capitaux sont évalués à leur prix de rachat ou à la valeur nette d'inventaire. S'ils sont négociés régulièrement à une bourse ou sur un autre marché réglementé ouvert au public, la direction du fonds peut les évaluer selon le paragraphe ci-dessus.

Les avoirs en banque sont évalués avec leur montant plus les intérêts courus. En cas de changements notables des conditions du marché ou de la solvabilité, la base d'évaluation des avoirs en banque à terme est adaptée aux nouvelles circonstances.

La valeur nette d'inventaire d'une part d'un compartiment est obtenue à partir de la valeur vénale de la fortune du compartiment, réduite d'éventuels engagements du compartiment, divisée par le nombre de parts en circulation. Il y a arrondi à deux décimales.

TER et PTR

Le TER et le PTR ont été calculés conformément à la « Directive pour le calcul et la publication du TER et du PTR de placements collectifs de capitaux » publiée par la Swiss Funds Association SFA le 16 mai 2008.

Rapport de performance

		2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012 au 15 mars
Performance en CHF											
Rendement total net (VNI)	%	0.47	4.86	4.22	-1.15	-1.48	8.84	3.74	3.50	7.90	-1.26
Nom de l'indice Swiss Domestic Bonds, Government – en CHF											
Rendement de l'indice	%	1.29	5.68	4.87	-0.73	-1.09	9.89	3.96	3.82	8.91	-1.22
Fortune nette du fonds	mio CHF	39.2	69.4	106.1	112.7	101.5	119.5	142.2	165.2	127.5	130.7
En % du total de la firme	%	1.17	1.80	2.27	1.97	1.79	2.55	2.36	2.51	1.96	1.85
Fortune totale de la firme	mio CHF	3'355.2	3'851.4	4'663.9	5'710.7	5'685.1	4'686.0	6'037.3	6'591.6	6'505.7	7'065.0
Mesures externes de risque											
– Corrélation		1.00	1.00	1.00	0.98	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00
– Volatilité	%	3.74	2.95	3.01	3.48	3.12	6.11	3.26	3.52	3.69	1.31
– Risque actif (tracking error)	%	0.16	0.16	0.33	0.65	0.17	0.50	0.18	0.05	0.38	0.07
– Bêta		1.00	0.99	0.95	0.96	1.00	1.00	0.99	0.99	0.92	1.01
– Ratio de Sharpe		0.09	1.48	1.16	-0.74	-1.27	1.04	1.03	0.94	2.10	-4.49
– Taux de placement hors risque	%	0.2336	0.4859	0.7297	1.4399	2.4750	2.4987	0.3928	0.1900	0.1590	0.0441

Notes

1. La fréquence de calcul de la performance de l'indice est mensuelle.
2. Aucun effet de levier significatif n'existe dans les fonds de la firme.
3. Pourcentage du compartiment investi dans des régions non couvertes par l'indice: non significatif.
4. La performance est calculée sur la valeur nette d'inventaire, après déduction de l'ensemble des commissions et frais prévus aux articles 18 et 19 du contrat du fonds.
5. GERIFONDS SA a délégué la gestion du compartiment du BCGE SYNCHRONY MARKET FUND – BCGE Synchrony Swiss Government Bonds à la Banque Cantonale de Genève.

Le compartiment – BCGE Synchrony Swiss Government Bonds a été repris par GERIFONDS SA en tant que direction du fonds le 1^{er} mai 2002.

Méthodologie

1. Les titres sont évalués au cours du marché, en date de comptabilisation.
2. La performance est calculée sur la valeur nette d'inventaire (VNI) des fonds en tenant compte de la distribution.
3. La fréquence de calcul de la performance des fonds est la même que celle de la VNI.
4. La performance est calculée frais de gestion et d'opérations déduits.
5. Les rendements sont chaînés géométriquement (méthode « time-weighted return »).
6. Les mesures de risque présentées (volatilité et ratio de Sharpe) sont calculées sur l'année en cours. En cas de changement de fréquence en cours d'année de la série analysée, les mesures sont calculées comme la moyenne des différentes sous-séries annualisées.
7. Corrélation: corrélation entre la performance du fonds et celle de son indice.
8. Volatilité: écart-type annualisé de la série de rendements.
9. Tracking error: écart-type annualisé de la différence de la performance du fonds et de son indice.
10. Bêta: pente résultante d'une régression linéaire entre la performance du fonds et celle de son indice.
11. Ratio de Sharpe: moyenne des rendements annualisés du fonds moins le taux sans risque divisé par la volatilité de la performance du fonds.
12. Annualisation de l'écart-type: multiplication par la racine de 250 pour une série journalière, 52 pour une série hebdomadaire et 12 pour une série mensuelle.
13. Les frais et commissions d'émission ou de rachat des parts ne sont pas pris en compte dans le calcul de performance.
14. Les impôts anticipés récupérables sur les revenus des placements sont provisionnés à la date ex.
15. Des informations complémentaires sur les politiques de calcul et de présentation des performances sont disponibles sur demande.
16. Les taux et répartitions des commissions forfaitaires de gestion sont mentionnés plus haut dans le rapport.
17. La date de création du composite correspond toujours à la date de création de la première classe lancée.

Rapport abrégé de l'organe de révision selon la loi sur les placements collectifs au Conseil d'administration de la société de direction de fonds sur les rapports annuels pour l'exercice terminé le 15 mars 2012 de BCGE SYNCHRONY MARKET FUND

En notre qualité de société d'audit selon la loi sur les placements collectifs, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du fonds de placement BCGE SYNCHRONY MARKET FUND composé des compartiments suivants :

- BCGE Synchrony Swiss Equity
- BCGE Synchrony Swiss Government Bonds
- BCGE Synchrony Small & Mid Caps CH
- BCGE Synchrony Europe Equity
- BCGE Synchrony US Equity

et comprenant le compte de fortune et le compte de résultats, les indications relatives à l'utilisation du résultat et à la présentation des coûts ainsi que les autres indications selon l'art. 89 al. 1 let. b-h de la loi suisse sur les placements collectifs (LPCC) pour l'exercice arrêté au 31 mars 2012.

Responsabilité du Conseil d'administration de la société de direction de fonds

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions de la loi suisse sur les placements collectifs, aux ordonnances y relatives ainsi qu'au contrat du fonds de placement et au prospectus, incombe au Conseil d'administration de la société de direction de fonds. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration de la société de direction de fonds est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de la société d'audit selon la loi sur les placements collectifs

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et

les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'existence et l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 mars 2012 sont conformes à la loi suisse sur les placements collectifs, aux ordonnances y relatives ainsi qu'au contrat du fonds de placement et au prospectus.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et à l'art. 127 LPCC ainsi que celles régissant l'indépendance (art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

PricewaterhouseCoopers SA

Simona Terranova
Expert-réviser
Auditeur responsable

Jean-Sébastien Lassoche
Expert réviser

Lausanne, le 25 juin 2012